



COMPTE-RENDU

Rencontre du comité de bon voisinage
Mardi 19 novembre 2013
5757, avenue Decelles, 2e étage, salle 216

MEMBRES DU COMITÉ	
Serge Gaudet	Citoyen
Christian Lalonde	Citoyen
Claudine Lalonde	Citoyenne
Majid Belrachid	Citoyen
Jacqueline Mallet	Citoyenne
Pierre Guillot-Hurtubise (PH)	Modérateur
Marie-Chantal Gaba (MCG)	Agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26 Ouest, SPVM
Roger Jacob (RJ)	Directeur, Grandir en santé
Diane Rivard (DR)	Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction
Daniel Comeau (DC)	Directeur, Construction, SNC-Lavalin Construction
Louise Boisvert (LB)	Adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ
Marie-Michèle Paul	Conseillère en communications, CHUSJ
INVITÉS	
Martin Viau	Directeur, Coordination des communications, Modernisation des CHU de Montréal, CHUM, CUSM, CHU Sainte-Justine Ministère de la Santé et des Services sociaux
Maxime Vanderschooten	Stagiaire, Direction de la transition, CHUSJ

Des citoyens du quartier, autres que ceux membres du *Comité de bon voisinage*, étaient présents.

ORDRE DU JOUR

1) Mot de bienvenue

Pierre Guillot-Hurtubise

2) Orientation du comité de bon voisinage dans le cadre du projet d'agrandissement Grandir en santé

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

Période de questions

3) Suivi des demandes soulevées lors du dernier comité de bon voisinage

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

Période de questions

4) Plaintes des voisins

Daniel Comeau, SNC-Lavalin Construction

Période de questions

5) Travaux en cours et à venir

Daniel Comeau, SNC-Lavalin Construction

Période de questions

6) Mot de la fin

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

Les documents présentés sont disponibles dans la section « Information à nos voisins » de notre site web : www.chu-sainte-justine.org/modernisation

1. MOT DE BIENVENUE

M. Pierre Guillot-Hurtubise souhaite la bienvenue, précise que l'ordre du jour a été distribué, informe l'auditoire du déroulement et rappelle les règles de fonctionnement de la rencontre.

2. ORIENTATION DU COMITÉ DE BON VOISINAGE DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT GRANDIR EN SANTÉ

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

Suite au dernier comité de bon voisinage où il fut beaucoup question des enjeux associés au bâtiment existant, nous nous sommes questionnés sur l'orientation du comité puisque ni SNC-Lavalin, ni la direction de Grandir en santé ne sont concernées par ces enjeux. Ce comité a été créé pour suivre le dossier de construction. Par contre, nous savons que vous nous parlez de problèmes de l'existant qui demandent un suivi.

Nous avons rencontré le directeur général du CHU Sainte-Justine à ce sujet et nous avons convenu de mettre en place un nouveau comité de bon voisinage pour le bâtiment existant. Le CHU Sainte-Justine sera représenté par Marie-Claude Lefebvre, directrice des services techniques et hébergement, par le Dr Fabrice Brunet, directeur général et par Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques. Nous croyons que cette nouvelle formule permettra aux gens d'assister soit aux deux comités, soit à celui qui répond le mieux à leurs préoccupations.

Louise Boisvert sonde l'intérêt des voisins présents à participer à ce nouveau comité. Ils sont tous intéressés. Après discussion, il fut entendu que les rencontres pourraient avoir lieu à 17 h 30. La première rencontre pourra se faire après les Fêtes, le plus rapidement possible.

Dans le même ordre d'idée, la directrice du nouveau CPE organisera une séance d'information pour les voisins dès qu'elle sera en mesure de leur montrer des plans.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
J'aurais préféré qu'on garde un seul comité, car l'expérience que nous avons avec le bâtiment existant peut être utile pour la construction.	
J'aurais également préféré qu'il y ait un seul comité. Il est important qu'il y ait un lien entre les deux comités afin d'anticiper les problèmes.	
Pourquoi ne pas faire les deux le même soir?	LB - Nous allons évaluer la proposition.
Avec la première invitation, il serait bien de nous transmettre aussi l'ordre du jour afin de permettre aux résidents de connaître la nature de ce nouveau comité.	LB - C'est une très bonne idée.
Il faudrait peut-être plus que 1 h 30 pour la première rencontre.	LB - C'est noté.
Allons-nous avoir des réponses à des questions que j'ai posées en août dernier?	LB - Pas aujourd'hui, mais à ce futur comité, oui. Marie-Claude Lefebvre, qui est responsable du dossier, sera alors présente pour répondre à vos questions.

Cet été, j'ai demandé qu'une expertise soit faite sur le ventilateur 8701 du bloc 7, principale source de bruit pour les voisins depuis longtemps. J'ai proposé que les experts de GES travaillent avec les services techniques du CHU pour trouver une solution. Nous attendons toujours une réponse.	LB - Je note votre commentaire pour que le point soit discuté au nouveau comité.
Ce que j'espère, c'est que quelque chose soit fait par rapport à ce ventilateur avant la réunion. Il faut que des experts se soient penchés sur la question. Nous voulons des réponses à nos questions.	LB - C'est la directrice des services techniques qui pourra répondre à vos questions. Nous lui transmettrons votre commentaire.
Pourquoi encore une fois, n'y a-t-il pas de représentant de la Ville de Montréal?	LB - Nous avons fait plusieurs demandes pour qu'un représentant soit présent, mais nous n'avons pas de réponse de l'arrondissement.
Je trouve que c'est une bonne idée de faire deux comités	
J'ai trouvé très difficile notre dernière rencontre ou un citoyen était agressif. Trop de questions restent sans réponses et ça choque les gens.	

3. Suivi des demandes soulevées lors du dernier comité de bon voisinage

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

Réponse de l'arrondissement à des questions posées par des citoyens lors d'un précédent comité:

- ▶ **Rue Decelles très endommagée entre Édouard-Montpetit et Côte-Sainte-Catherine**
L'arrondissement effectue l'entretien normal de la chaussée, mais aucune réfection majeure n'est prévue pour le moment.
- ▶ **Élargissement du trottoir à la sortie du nouveau stationnement sur Decelles**
L'élargissement du trottoir n'est pas nécessaire afin d'assurer la sécurité des passants donc le trottoir ne sera pas élargi.
- ▶ **Trou à remplir à l'entrée du chantier, sur Ellendale**
Le trou a été bouché, comme demandé.
- ▶ **Cloche pour les dons de vêtements sur le terrain de l'hôpital.**
L'arrondissement va envoyer un inspecteur d'ici la fin de la semaine, car la compagnie n'a pas demandé d'autorisation.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Est-ce que la signalisation va changer autour de l'entrée et la sortie du nouveau stationnement souterrain afin d'éviter que les gens empruntent les petites rues résidentielles?	RJ – Afin d'éviter que les gens qui sortent de notre stationnement prennent la rue Ellendale, une solution serait d'interdire le virage à droite sur cette rue aux heures de pointe. Ça impliquerait, par contre, que les résidents fassent un détour pour accéder à leur propriété.

Est-ce qu'il y a des discussions avec l'arrondissement à ce sujet?	RJ – Pas encore, mais je vais en parler à notre prochaine rencontre. Suivi au prochain comité
Je propose que les rues Dolbeau, Souart et McShane deviennent sens unique vers le sud afin d'éviter qu'elles servent de raccourcis aux utilisateurs du stationnement.	RJ – Je vais amener nos inquiétudes à l'arrondissement et je vais les laisser trouver la meilleure solution.
Le stationnement doit ouvrir quand?	RJ – Le stationnement ne sera pas ouvert avant les Fêtes, car il reste des travaux à faire. Nous aurons des rencontres avec l'arrondissement avant l'ouverture du stationnement.
Je réside sur Ellendale et je suis contre qu'on nous interdise de tourner à droite sur Ellendale.	RJ – Les différents points de vue seront présentés à l'arrondissement.

4 PLAINTES ET MESURES DE MITIGATION

Daniel Comeau, Directeur, Construction, SNC-Lavalin Construction

► **Bruit provoqué par les appareils de chauffage**

Lorsque nous faisons du bétonnage par temps froid, nous devons chauffer le béton durant 5 à 6 jours afin qu'il puisse durcir. Nous utilisons un système de chauffage au gaz naturel. Pour faire circuler la chaleur, nous utilisons des ventilateurs. Suite à une plainte, nous avons changé le modèle de ventilateur et nous avons déplacé les systèmes derrière les cages d'ascenseurs afin de réduire le bruit. Dès que nous bétonnerons les étages qui sont plus hauts que l'édifice du 3250 Ellendale, la source de bruit devrait être beaucoup moins importante.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Samedi dernier, nous entendions la ventilation même au centre de l'édifice (3250 Ellendale) et c'était très désagréable.	DC – Samedi dernier nous avons effectivement eu une journée de bétonnage.
Vous en avez encore pour combien de temps des journées comme ça? Les bétonnières font énormément de bruit.	DC – Nous ferons du béton jusqu'à la fin du mois d'avril. Pour le Centre de recherche, nous avons besoin d'une ou deux bétonnières par jour pour couler certaines colonnes. Par contre, tous les quatre jours, une section de dalles (qui demande plus de béton) doit être coulée. Ces journées-là, il y a un plus grand flot de bétonnières. Les coulées seront assez rares le samedi.
Pour combien de temps encore doit-on supporter le charriot bleu qui fait beaucoup de bruit?	DC- Malheureusement, nous avons tenté, sans succès, de réduire le bruit causé par le charriot bleu. Nous en avons besoin pour les travaux de bétonnage, donc, au printemps prochain nous ne l'utiliserons plus. D'ici là, nous avons sensibilisé les deux conducteurs à réduire la vitesse et je vais personnellement leur rappeler la consigne.
En date du 17 septembre, il restait 53 dalles à couler, où en sommes-nous aujourd'hui?	DC – Il reste 13 coulées pour le CR et 29 coulées pour le BUS, donc 42 coulées au total.

Quand sera fermée l'entrée temporaire du stationnement sur le chemin Hudson?	LB – Aucune décision n'est prise pour le moment, nous sommes aussi sensibles au fait que les résidents des avenues McShane et Brighthon ont exprimé le souhait que l'entrée reste sur le chemin Hudson. Le point sera amené au comité interne sur le stationnement puis à l'arrondissement.
Dans le projet initial, il devait y avoir un parc à la place du stationnement arrière. Quand et pourquoi la décision de ne pas garder le stationnement a-t-elle été prise?	LB – Je n'en sais pas plus que vous, mais nous allons poser la question à l'interne. Suivi au prochain comité
Je me souviens que dans le règlement, ce qui était prévu, c'est une voie de promenade et le stationnement restait.	
Est-ce que le CHU Sainte-Justine va mandater un employé pour contrôler la circulation sur Hudson?	LB - Il n'y aura pas d'employés du CHU Sainte-Justine qui seront affectés au contrôle de la circulation sur Hudson. Le contrôle de la circulation est la responsabilité du SPVM. Dès que le stationnement souterrain étagé sera accessible à la clientèle, le stationnement arrière sera utilisé par les employés ce qui va réduire de beaucoup les problèmes d'accès et de circulation.
Est-ce que vos employés auront les moyens de payer les frais de la passe mensuelle du stationnement?	LB – Toutes les places ont trouvé preneur.

5 AGRANDISSEMENT DU CHUSJ : TRAVAUX RÉCENTS, EN COURS ET À VENIR

Daniel Comeau, SNC-Lavalin Construction

Nous sommes rendus au 5e étage du BUS du côté est, au 6e étage du côté ouest et au 3e étage dans la partie centrale. Pour le Centre de recherche, nous venons de bétonner le 2e étage. La première phase du stationnement est presque terminée.

Novembre 2013

Stationnement :

- installation de panneaux de béton préfabriqués extérieurs
- travaux pour accès par le 5757 Decelles
- systèmes électromécaniques en cours

Jusqu'au printemps 2014

Systemes électromécaniques et enveloppe extérieure à l'hiver 2014.

Bâtiment des unités spécialisées et centre de recherche : travaux de structure de béton en cours.

Vacances de la construction – période des Fêtes

- Le chantier sera fermé du 20 décembre 2013 au 5 janvier 2014. Les travailleurs seront de retour le lundi 6 janvier 2014.
- Aucuns travaux ne sont prévus au cours de cette période.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
En période de grands vents, est-ce que les grues fonctionnent?	DC- Les grues ne sont pas utilisées quand les vents atteignent plus 72 km ou à des températures inférieures à -20 degrés Celsius. En position d'arrêt, une grue, c'est comme une girouette, elle tourne avec le vent.

<p>Sur Decelles, ce sont les travailleurs qui se stationnent alors que ça devrait être pour les résidentsrésidants.</p>	<p>DC – Je vais vérifier, car nous avons créé une zone de débarcadère sur Decelles. MCG – S’il y a un problème avec le stationnement, vous pouvez faire une plainte au SPVM et nous enverrons des agents de stationnement.</p>
<p>Pouvez-vous enlever des panneaux de contre-plaquéés bleus de la palissade de chantier sur Ellendale, car avec l’hiver et les bancs de neige, notre visibilité sera réduite?</p>	<p>DC –Nous avons déjà enlevé deux sections de contre-plaquéés. Comme il y a une porte d’entrée pour le débarcadère à cet endroit, il n’y aura pas de bancs de neige comme l’an dernier. Je vais vérifier quand même ce qu’on peut faire. Suivi au prochain comité</p>

CONCLUSION

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ

Il pourrait être intéressant de faire une visite du chantier avec les membres du comité au printemps prochain, nous vous tiendrons au courant.

Nous vous ferons parvenir l’invitation pour la rencontre sur le bâtiment existant avant les Fêtes.

Rappel des coordonnées :

- Téléphone : 514 345-7752
- Courriel : grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca

- Prochaines rencontres :
 - 18 février 2014
 - 15 avril 2014
 - 3 juin 2014

Nous remercions les participants de leur présence.